

Sujet : Quelle intervention auprès des migrants pendant la crise Covid 19 en Tunisie ?

Introduction

Au cours des dix dernières années, les mouvements migratoires impliquant la Tunisie ont été influencés par plusieurs facteurs régionaux, tels que la guerre et les conflits en Libye, l'insécurité dans certains pays d'Afrique subsaharienne, ainsi que les tensions économiques et sociales qui ont suivi la révolution de 2011 en Tunisie. Ces événements ont eu un impact sur les routes empruntées par les migrants, qu'ils touchent directement ou indirectement la Tunisie. Ces bouleversements ont aussi bien touché les effectifs des migrants que leurs profils et formes de migration.¹

Force est de mentionner ,que plusieurs raisons poussent les migrants²à se diriger vers la Tunisie citant principalement son positionnement géographique dans la Méditerranée et surtout sa proximité de l'Italie . La Tunisie est donc caractérisée par son attractivité étant donné qu'elle est moins risqué par rapport aux autres routes de transit en Afrique du Nord, comme la Libye.³

D'autres personnes se retrouvent dans l'obligation de rentrer en Tunisie ,en franchissant ces frontières ,pour fuir les conflits et l'insécurité dans leurs pays .

Tout cela fait que le nombre des migrants rentrants en Tunisie a évolué d'une façon remarquable ,en revanche, une insuffisance des statistiques nationales fiables est constatée depuis une bonne période .

¹ Enquête nationale sur la migration internationale(TUNISIA HIMS) 2021 , rapport publié par l'Institut National de la Statistique (INS), en collaboration avec l'Observatoire National de la Migration (ONM)

² La définition utilisée ici est celle des Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales des Nations Unies de 2017, à savoir : « migrant international [est] toute personne qui change de pays de résidence habituelle pendant une période de plus de trois mois »² quelques soient les causes, volontaires ou involontaires du mouvement, et quels que soient les moyens, réguliers ou irréguliers, utilisés pour migrer

³ Moez El Elj (mai 2022)Evaluation des besoins en matière de protection des migrants vulnérables en Tunisie

En se basant sur les données de l'Institut nationale des statistiques un nombre "d'effectif estimé de la population étrangère résidente en Tunisie serait de l'ordre de 58.990 individus"⁴ selon le dernier recensement fait entre juillet 2020 et mars 2021 .

La population migrante originaire des pays d'Afrique hors Maghreb est la plus présente sur les dernières années, son nombre estimé à 7.200 personnes en 2014 et à 21.166 au moment de cette enquête (2021).

Cependant ,Les organisations onusiennes essentiellement le haut-commissariat des réfugiés mentionne que le nombre des réfugiés et demandeurs d'asile en Tunisie a connu une augmentation évaluée à 6500 personnes jusqu'au mois de janvier 2021, contre 6200 personnes en 2019.

Selon OIM ,le nombre des migrants en Tunisie était d'environ 98 000 en 2020, principalement en provenance de la Libye et d'autres pays africains.

Cette population est caractérisée par une vulnérabilité accrue étant donné qu'elle a été exposée à toute les formes de violence avant le départ, sur la route migratoire et dans les pays de destination/transit.

Forcer est de mentionner que la population migrante est particulièrement vulnérable en raison des multiples formes de violence auxquelles elle est exposée. Les migrants peuvent être victimes de violences avant même de quitter leur pays d'origine, tels que la guerre, les conflits armés, la persécution, la discrimination, ou encore l'exploitation. Sur la route migratoire, les risques de violence sont également élevés, notamment les agressions physiques, les enlèvements, les extorsions et les viols. En outre, Ils peuvent également être confrontés à des conditions de vie précaires et à une insécurité alimentaire. Enfin, les migrants peuvent également être victimes de violence dans les pays de destination ou de transit, tels que les expulsions forcées, la détention arbitraire, les mauvais traitements, la discrimination, ou encore l'exploitation économique.

Cette vulnérabilité (la vulnérabilité dans ce contexte peut être définie comme la capacité réduite d'un individu (un migrant) à faire face à ses besoins de base et rendre effectifs ses droits

⁴ Enquête nationale sur la migration internationale(TUNISIA HIMS)2021 , rapport publié par l'Institut National de la Statistique (INS), en collaboration avec l'Observatoire National de la Migration (ONM)

*fondamentaux*⁵) accrue rend d'autant plus nécessaire la mise en place de politiques et de mesures visant à protéger les droits des migrants et à garantir leur sécurité et leur bien-être.

L'absence d'un cadre légal clair peut créer une situation confuse en termes de protection des droits fondamentaux des personnes migrantes .

En fait ,le cadre politique global en matière de migration fait l'objet de discussions depuis 2012 et plus intensivement depuis 2017. Des réflexions autour de cette thématique ont abouti après une période de trois ans à l'élaboration d'un premier draft de la stratégie nationale migratoire. Cette importance politique de la migration après la révolution s'est traduite également par la création d'un poste de secrétaire d'État à la migration et aux Tunisiens à l'étranger en 2012 , qui a été initialement placé sous la tutelle du ministère des affaires sociales, puis du ministère des affaires étrangères. Enfin, la politique migratoire a été intégrée dans les fonctions du ministère des affaires étrangères, de la migration et des Tunisiens à l'étranger, mais le ministère des affaires sociales continue de superviser l'OTE (office des tunisiens à l'étranger) et l'ONM(observatoire national de la migration)qui a été créé en 2014 afin de répondre à la nécessité de collecter des données fiables et complètes pour élaborer des politiques migratoires fondées sur des données probantes.

Le travail d'élaboration d'une stratégie nationale sur la migration a été fait en étroite collaboration avec les institutions publiques et les acteurs de la société civile au niveau interne et externe avant d'être révisé pour la deuxième fois en 2017 .

Parallèlement, un projet d'une loi nationale sur l'asile a été préparé après avoir été examiné par les organisations internationales concernées par la thématique de la migration.

Il est actuellement à sa troisième version et il a été soumis au comité interdépartemental qui regroupe les différents ministères en attendant qu'il soit présenté à l'Assemblée des Représentants du Peuple dont ces activités ont été suspendues depuis le 25 juillet 2021.

Certainement, une telle carence en termes d'élaboration d'un cadre légal clair sur la migration ne facilite pas les efforts des différents acteurs de protection étatiques et non étatiques .

⁵ Moez El Elj (mai 2022)Evaluation des besoins en matière de protection des migrants vulnérables en Tunisie

Ces efforts qui devraient être renforcés pendant la période de crise sanitaire covid 19, une des crises qui a touché le monde entier et impacté profondément l'économie nationale qui est déjà en chute depuis des années.

I. Aperçu sur l'impact de la crise sanitaire sur les migrants en Tunisie

Avant d'examiner de manière approfondie cette partie, il est pertinent de présenter le profil de la population migrante résidente en Tunisie afin de permettre de mieux comprendre la composition de la population migrante, ses caractéristiques sociodémographiques, ses motivations pour migrer, ses parcours migratoires, ses conditions de vie et ses besoins spécifiques.

Le profil des migrants séjournant en Tunisie entre l'année 2021 et 2022 selon une étude sortie en février 2023 sur le profil des immigrés en Tunisie⁶ dont l'échantillon étudié est au nombre de 59000 individus montre que 50.3% sont des hommes en revanche 49.7% sont des femmes.

Les personnes qui migrent sont majoritairement des jeunes adultes (85.4) en âge de travailler dont l'âge médian est 32 ans.

Par rapport à la situation administrative, l'étude prouve que 5.6% des personnes migrantes qui sont entrés en Tunisie n'avaient pas un visa ou un document de voyage officiel (essentiellement des personnes originaires de Maghreb Arabe qui sont exemptés de l'obtention de visa ou de moyen orient ou des pays d'Europe), en revanche les subsahariens ne peuvent pas entrer sur le sol tunisien qu'avec un visa au préalable, chose qui peut engendrer des entrées non conformes aux règlements, car les migrants subsahariens peuvent chercher d'autres moyens pour entrer en Tunisie, notamment en passant par des routes clandestines et en utilisant des moyens illégaux.

⁶ Etude réalisée par Slim Ben sassi et Lassaad Laabidi en Tunisie en février 2023

Par rapport à l'occupation des personnes migrantes en Tunisie ,l'analyse montre que 80.5% des migrants subsahariens étaient obligés e travailler dans des emplois qui ne correspondent pas forcément à leurs profils et avec un salaire plus bas .

Cette difficulté en termes d'accès au marché de travail et à un emploi décent, incite ces immigrants à considérer la Tunisie comme un pays de transit .

En somme ,ces caractéristiques spécifiques de la population migrante peuvent les rendre particulièrement vulnérables à tout situation de crise .

Il est essentiel de rappeler que ,les deux dernières années ont été profondément marquées par les effets de la pandémie du Covid-19 qui ont pesé sur tous les aspects de la vie humaine, y compris aussi les déplacements et les flux migratoires.⁷

Dans l'ensemble, la crise Covid-19 a aggravé les difficultés déjà présentes pour les migrants en Tunisie, en particulier ceux qui se trouvent dans des situations précaires.

Cette situation inédite impacte toute la population et en particulier les personnes vulnérables, qui reçoivent de plein fouet les conséquences durables de cette crise sur le plan social et économique.⁸

Il est important de mentionner que malgré ces tendances à la hausse, particulièrement lors des 5 dernières années, l'accès aux droits et la prise en charge des migrants vulnérables en Tunisie demeure problématique et se heurte à des défis majeurs.⁹

En fait , les migrants en situation irrégulière dans le pays, ainsi que les réfugiés sont déjà confrontés à des conditions difficiles et à une vulnérabilité socio-économique.

⁷ Enquête nationale sur la migration internationale(TUNISIA HIMS)2021 , rapport publié par l'Institut National de la Statistique (INS), en collaboration avec l'Observatoire National de la Migration (ONM)

⁸ Cols M.P(2021). Le Travail Social au défi de la crise sanitaire Impact de la crise sanitaire de la COVID-19 sur les organisations et les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux

⁹ Evaluation des besoins en matière de protection des migrants vulnérables en Tunisie ,rapport d'enquête rédigé par Moez El Elj ,mai 2022

Ils ont été les groupes les plus exposés aux effets de la pandémie, notamment le manque d'accès aux services de santé et d'éducation de base et l'aggravation de l'environnement économique général¹⁰.

Les problèmes rencontrés par cette population étaient diversifiés, d'ordre social ,économique ,administratif et psychologique .

Ils se manifestent par :

-La perte d'emploi :étant donné que la crise a entraîné la perte d'emplois pour de nombreux migrants , travaillant essentiellement dans le secteur de l'économie informelle ,les bâtiments et la restauration .

-Des difficultés financières :cette perte d'emploi a engendré des difficultés financières pour des nombreux migrants qui ont du mal à subvenir à leurs besoins de base à savoir la nourriture ,le logement et les soins de santé.

- Un problème d'accès aux soins de santé : à cause de la situation chaotique vécue par les structures de santé publiques(saturation au niveau des centres de santé et des hôpitaux, personnels de la santé contaminés par le virus, etc) ,plusieurs migrants ont trouvés des difficultés à accéder aux soins et même à comprendre le nouveau fonctionnement des structures de santé depuis le déclenchement de la pandémie .

-un problème d'accès à l'information étant donné que toutes les informations diffusées autour de la situation sanitaire ,la propagation du virus ,le nombre de décès et les mesures prises était communiqué en langue arabe .

- Problème de stigmatisation : à cause de leur statut administratif irrégulier ,une grande partie des migrants ont été exclus des programmes d'aide mis en place par le gouvernement pour faire face à la crise .

-Difficultés d'accès à l'éducation et l'enseignement supérieur :à cause de la fermeture des écoles et des universités et pas d'internet et parfois pas d'ordinateur pour en assister à distance .

¹⁰ Fiche pays migration et compétences ,élaborée par ETF(European training foundation)

-Des problèmes psychologiques : l'isolement social à cause des restrictions de mouvement et la distanciation sociale ,l'anxiété et le stress ainsi que la dépression ressentis pendant la crise à cause du perte de contact avec les familles et les proches ont développés chez les personnes migrantes une forte détresse psychologique nécessitant une prise en charge de leurs santé mentale en urgence.

le confinement a affecté ce qu'il y a de plus précieux chez l'être humain : le besoin d'être en relation¹¹

II. Les mesures prises pour faire face à la crise covid 19 en Tunisie auprès des personnes vulnérables

La crise Covid a eu un impact direct sur la population tunisienne ainsi que sur la population migrante présente en Tunisie. Les deux groupes ont été touchés par les conséquences économiques et sociales de la pandémie.

En fait ,les personnes tunisiennes ont été obligé de fermer leurs entreprises et leurs petits projets ,d'autres n'ont pas pu continuer leurs activités économiques à cause du confinement répétitif et le système éducatif a été suspendu dans un premier temps avant de passer à l'enseignement à distance adopté par les universités.

Pour faire face aux divers impacts de la pandémie ,le gouvernement a mis en place plusieurs mesures pour aider les ménages touchés par la crise citant essentiellement :

-Des subventions ont été versé pour les familles tunisiennes nécessiteuses après avoir alloué une enveloppe de 278,420 milles dinars pour aider les familles les plus marginalisées à travers des subventions dédiés à l'achat de produits de première nécessité pour la période entre avril et mai 2020.**(voir annexe 1)**

-Des aides financières pour soutenir les travailleurs indépendants qui ont été touchés par la crise covid 19.

¹¹ Cols M.P(2021). Le Travail Social au défi de la crise sanitaire Impact de la crise sanitaire de la COVID-19 sur les organisations et les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux

-Un report de paiement des crédits bancaires après avoir reporter les échéances de crédit pour les entreprises ainsi que les particuliers

-Des mesures fiscales et sociales au profit des entreprises : le gouvernement a mis en place des mesures fiscales afin d'aider les entreprises à faire face à la crise en reportant le paiement de taxes et de cotisations sociales

-Une prise en charge des frais de santé liés au covid 19 : le gouvernement tunisien a pris en charge les frais des soins pour les personnes atteintes du covid 19 y compris les frais d'hospitalisation ainsi que les traitements médicaux nécessaires

De plus ,une récolte de fonds « Fond 1818 », crée par le ministère des finances le 15 mars 2020 qui est un appel aux hommes d'affaires, des associations ainsi que des particuliers à faire un don au profit du ministère de la santé.

Il est important de souligner que les mesures de soutien aux ménages tunisiens adoptés par l'Etat ont été pertinentes pour atténuer les effets négatifs de la crise du covid19 .

Cependant ,il est également important de se poser la question de l'équité et de l'égalité dans la distribution de ces aides .

Il est remarquable que certaines des mesures mises en place aient favorisé les tunisiens par rapport aux non-tunisiens telles que les aides exceptionnelles au profit des familles nécessiteuses. Ces aides s'inscrivent dans le cadre du programme (Programme Amen social) dont son article 8 stipule que « Bénéficiaire du programme «AMEN SOCIAL» les catégories pauvres et les catégories à revenu limité des tunisiens et des étrangers résidant légalement en Tunisie sur la base du principe de réciprocité et en tenant compte des conventions internationales en la matière »

A travers cet article ,nous constatons qu'il y a une certaine catégorie bien déterminée qui peut bénéficier de ce soutien qui est la population migrante résidente dans une situation légale répondant aux critères d'éligibilité à savoir les travailleurs migrants ayant un permis de travail et les réfugiés .

Cependant, une grande partie des migrants , sujet de notre publication ,n'ont pas pu bénéficier de ces aides en raison de leur statut administratif ou juridique. Citant l'exemple des travailleurs migrants qui n'ont pas une autorisation de travail en Tunisie exerçant dans les

petits boulots ou dans l'informel ,les étudiants ou les stagiaires avec un permis de séjour qui ne dépasse pas 3 mois ,les demandeurs d'asile sur la liste d'attente pour l'obtention du statut de réfugié ,ont rencontrés des énormes difficultés à accéder à certaines aides offertes par l'Etat.

Loin de ces mesures exceptionnelles annoncées par le gouvernement , une large solidarité a été créée pendant la crise sanitaire dans la société tunisienne ,plusieurs personnes ont contribué dans l'action de collecte des dons ,soit par des denrées d'argent ,des kits alimentaire et d'hygiène ainsi que des équipements de protection à des personnes en situation de vulnérabilité économique et sociale.

Ces aides ont été collectées et stockées soit dans les unités locales de promotion sociale, les délégations ainsi que dans les locaux des associations à savoir le croissant rouge ou autre .

III. L'assistance et la prise en charge des migrants en situation de crise (atouts et limites)

Le gouvernement tunisien ainsi que les organisations non gouvernementales et les associations locales , ont contribué ensemble pour fournir une assistance aux migrants touchés par la crise Covid-19.

Dans ce sens ,plusieurs organisations ont lancé des campagnes de sensibilisation pour informer les migrants sur la pandémie ,les modes de transmission ainsi que les mesures de prévention de la Covid-19 et sur les droits des travailleurs migrants.

D'autres associations ont aussi fourni des kits d'hygiène et des équipements de protection individuelle, ainsi que des services de santé gratuits. Dans ce sens ,des maraudes ont été assurées tout au long de la crise covid 19 pour aller vers les personnes migrantes ayant besoin d'un suivi médical ou d'un référencement vers les structures adéquates .

Certaines associations ont également fourni des logements temporaires aux migrants sans-abris ou sans moyens de subsistance.

On ne peut pas nier que pendant la crise covid 19, les violences subies par les femmes ont augmenté en raison du confinement. C'est pour cela, les femmes victimes de violences migrantes ont été hébergées dans des centres de confinement gérés par le ministère de la femme en bénéficiant également d'une assistance sociale , psychologique et juridique

,parallèlement à ce que a été assuré par les associations féministes qui a ouvert ces centres à toute femme victime de violence et ces enfants .

En outre ,le ministère de la santé a lancé une cellule d'assistance psychologique à distance auprès des personnes confinées qui souffrent d'une détresse psychologique à cause de la pandémie .C'est pour cela , une ligne verte a été mise en place pour que toute personne peut entrer en contact avec un professionnel de la santé (psychologues et psychiatres)

Tout bien considéré que , les efforts de soutien associatif envers les migrants ne sont pas limités, ils se sont orientés par la suite vers un plaidoyer pour que les personnes migrantes aient le droit à la vaccination, au même titre que les nationaux.

Pour cette raison ,des campagnes d'informations à la vaccination ,de facilitation d'inscription à la plateforme Evax¹² et de suivi ont été assurés en pleine collaboration entre les organisations de la société civile et le gouvernement .

Une attention particulière a été accordé aux personnes migrantes dépourvues du papier officiels (passeport ,carte consulaire ..)dont l'absence peut les empêcher de bénéficier de la vaccination ,c'est pour cela un plaidoyer a été fait auprès de ministère de la santé pour que un consortium composé de 3 ONG peut fournir des cartes avec l'identité de la personnes et qui servent uniquement aux campagnes de la vaccination.

Certes les efforts déployés pour soutenir les personnes migrantes vulnérables pendant la crise sanitaire étaient remarquables en termes de mobilisation des parties prenantes mais cela n'empêche qu'il y avait des carences constatées.

Il est remarquable que les mesures de confinement et de distanciation sociale mises en place par le gouvernement ont rendu difficile l'accès aux personnes migrantes qui se trouvaient en situation de précarité, en particulier celles qui étaient sans-abris ou qui travaillaient dans des emplois informels.

Il faut noter que les organisations de la société civile ont dû travailler dans des conditions difficiles pour atteindre ces populations vulnérables. D'autre part, le manque de financement et de ressources a limité la capacité des organisations de la société civile à fournir une assistance adéquate aux personnes migrantes touchées par la crise de Covid-19.

¹² Plateforme nationale pour la vaccination

De même, l'Etat tunisien, comme tout autre pays déjà en crise économique, a été confronté à des contraintes budgétaires qui ont limité sa capacité à fournir une assistance adéquate aux personnes vulnérables entre autre les personnes migrantes.

En faisant un recul, nous constatons qu'il aura dû renforcer la coordination entre les différents intervenants (institutions publiques +ONG+ associations locales) afin d'assurer une réponse plus efficace et coordonnée aux besoins des migrants. Le problème qui a persistait était essentiellement le manque d'un mécanisme de collecte de données et de suivi régulier des impacts de la pandémie de Covid-19 sur les migrants, afin de mieux comprendre leurs besoins et de concevoir des interventions adaptées.

En ce que concerne les professionnels de l'action sociale comme la plupart des intervenants sociaux, ont été tiraillés entre le devoir de continuer à intervenir et la nécessité de se protéger (soi et sa famille)¹³, chose qui peut créer une frustration chez eux et impactera d'une manière ou autre leur intervention.

Dans la même optique, le rôle de ces derniers s'est limité au moment de la crise tout en se rappelant que le cœur de métier suppose une proximité physique sauf que les mesures de confinement et les restrictions de déplacement ont rendu plus difficile la tâche des intervenants sociaux. Ces derniers peuvent avoir du mal à se rendre sur le terrain pour rencontrer les personnes migrantes et répondre à leurs besoins spécifiques. Tout cela, peut réduire la quantité et la qualité des interactions et des interventions menées par ces professionnels.

Il est également important de mentionner Les intervenants sociaux peuvent rencontrer des difficultés pour communiquer avec les personnes migrantes en raison de la barrière linguistique ou des différences culturelles.

En résumé, il est évident que le métier des travailleurs sociaux n'est pas celui de la distribution alimentaire, en revanche, il est celui de l'accès aux droits, du soutien à l'autonomie, de la lutte contre l'isolement et de l'accompagnement¹⁴.

¹³ Cols M.P(2021). Le Travail Social au défi de la crise sanitaire Impact de la crise sanitaire de la COVID-19 sur les organisations et les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux

¹⁴ Cols M.P(2021). Le Travail Social au défi de la crise sanitaire Impact de la crise sanitaire de la COVID-19 sur les organisations et les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux

Annexe 1

Tableau 1 : Les mesures compensatoires prises par la Tunisie pour atténuer l'impact de la COVID-19

Population cible	Montant de l'aide	Période	Nombre cible en théorie
Familles dans le besoin (PNAFN / AMG1)	50TND (15 dollars)	Avril 2020	260,000 ménages
	60TND (17 dollars)	Mi 2020	
Familles à revenus limités (AMG2)	200 TND (70 dollars)	Avril+Mai 2020	370,000 ménages
Familles s'occupant d'une personne sans soutien familial	200 TND (70 dollars)	Avril 2020	779 ménages
Des pensions de retraite peu élevées (moins de 180 TND-60 dollars)	100 TND (30 dollars)	Avril 2020 pension portée à 180 dinars à partir du mois d'août	140,000 ménages
Famille " Istimarat " (à l'exclusion des familles aux revenus limités)	200 TND (70 dollars)	Mai 2020	301,149 ménages

Source : Données obtenues auprès du ministère des affaires sociales. Note : Mesures d'urgence annoncées le 21 mars 2020.